



Communiqué de Presse

A Bordeaux, le 16 septembre 2015.

Les kinésithérapeutes injustement mis à l'index.

Alors que le rapport de la cour des comptes n'est pas encore disponible et que seuls des résumés ont été distribués aux rédactions, la profession de kinésithérapeute subit injustement des attaques en règles par certains médias.

Le syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (SNMKR) s'insurge contre ce traitement de l'information qui montre du doigt l'ensemble d'une profession sur des imprécisions en l'accusant, entre autre, d'une envolée des dépenses de plus de 6% alors que ce chiffre concerne l'ensemble des paramédicaux et que pour les kinésithérapeutes l'augmentation annuelle est d'à peine 2%.

Le SNMKR ne peut que déplorer l'absence totale de concertation avec la profession concernant ce rapport, que ce soit au niveau national ou sur un plan local.

Cette « inflation » dénoncée par la cour des comptes correspond à des choix qui n'incombent pas aux kinésithérapeutes comme la diminution des durées d'hospitalisation (et donc une diminution du coût global des soins) ou le maintien des personnes âgées à domicile.

Quant à la répartition des professionnels de santé sur le territoire, c'est un problème commun à toutes les professions de santé et non uniquement aux kinésithérapeutes. Il conviendrait donc d'avoir une vision plus globale et de considérer tous les acteurs de santé dans cette répartition y compris les professions médicales.

Il est particulièrement regrettable que la cour des comptes ne tienne compte dans son analyse de la démographie professionnelle que des quotas de formation initiale alors que la moitié des nouvelles installations sur le territoire français est liée à la libre circulation européenne et aux 1600 professionnels diplômés d'un autre pays européen qui viennent exercer en France chaque année.

Le SNMKR est conscient de la nécessaire maîtrise des dépenses de santé et préconise des solutions novatrices comme l'accès direct aux kinésithérapeutes qui permet à la fois une diminution globale des coûts de santé ainsi qu'une meilleure prise en charge des patients.

Mickaël MULON

Masseur-kinésithérapeute - Président du SNMKR de Gironde

Délégué Aquitain et trésorier national adjoint du SNMKR

3 rue Madère 33100 Bordeaux – 0686160804 - mulonmickael@orange.fr